

Manifestation à l'occasion de la journée internationale des migrant-es

A l'occasion de la journée internationale des migrants, des manifestations ont lieu dans nombre de villes pour le respect des droits des étrangers.

A Lyon, rendez vous le 14 décembre à 14h30, place Bellecour pour l'abrogation de la loi Darmanin et contre une nouvelle loi Retailleau

La loi Darmanin a inscrit dans le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile d'importantes atteintes aux droits des étrangers.

- Plusieurs chapitres, sur l'éloignement, et le contentieux ont été remodelés, permettant d'expulser davantage de personnes ou de les placer dans l'impossibilité de régulariser leur situation ;
- Accès à la procédure d'asile, aux conditions matérielles d'accueil encore durci ;
- Le nouveau Contrat d'engagement au respect des principes de la République et la menace à l'ordre public fragilisent considérablement la liberté d'expression, le droit au séjour pour tous et toutes, y compris pour les personnes présentes de longue date et disposant d'attaches fortes en France...

Ainsi celles et ceux qui construisent les routes, les immeubles, servent au restaurant, livrent repas ou autres colis, prennent soin des personnes âgées, font le ménage au bureau, à l'hôtel, dans les immeubles... sont empêchées de faire valoir leurs droits sociaux et leurs libertés politiques.

Les préfectures sont chargées d'imposer des conditions de vie toujours plus dégradées aux personnes immigrées. Pas étonnant de la part du gouvernement Macron-Barnier-Retailleau qui réduit les budgets de l'école, des hôpitaux, des services sociaux, de la sécurité sociale... Il s'oppose à l'accès aux droits sociaux de tous et toutes. Avec la complicité du RN, il veut imposer, à tous, français ou immigrés, un plan d'austérité sans précédent !

Le ministre Retailleau a ainsi annoncé une nouvelle loi pour janvier 2025 qui reprendra, entre autres, les mesures du texte Darmanin qui avaient été censurées par le Conseil Constitutionnel, mais aussi la remise en cause de la circulaire Valls de 2012, la remise en cause du droit du sol...

Le 14 décembre, à 14h30, retrouvons nous place Bellecour au départ de la manifestation pour :

- Un budget à la hauteur de l'accueil de toutes les personnes exilées,
- L'abrogation de la loi « immigration » Darmanin,
- La régularisation immédiate de toutes et tous,
- Le droit d'accès au travail et au logement pour toutes et tous,
- La liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous,
- La fermeture des Centres de Rétention Administrative (CRA),
- Le respect de la présomption de minorité et la mise à l'abri des personnes mineures, isolées ou non.

A l'appel du Collectif de soutien aux réfugié·es et migrant·es Lyon-69 :

CSP-69, ATTAC 69, CGT Vinatier, CGT-Éduc'Action 69, Union Départementale CGT, Union Départementale CNT, Union Départementale CNT-SO, Collectif Intersquats exilé·es, Collectif soutien migrants Croix-Rousse, Collectif des étudiant·Es étranger·Es, V3DE, Collectif 69 Palestine, Cimade, CUM, Émancipation69, FSU69, Collectif Africain LGBTI de Lyon 2MSG, RESF-69, Union Syndicale Solidaires 69, Solidaires Etudiant·Es, Solidaires Retraités 69, SUD santé sociaux 69, UJFP Lyon, EELV 69, Ensemble !, L'insurgé, LFI Rhône, MJCF69, NPA l'Anticapitaliste, Parti de Gauche 69, PCF, Union Communiste Libertaire Lyon, MAN,...

samedi 14 décembre 2024



Manifestation Journée internationale des migrant·es

14h30 - 17h00 Place Bellecour